



Quand les profs... COURRIEL

2009-2010

Rédaction: Steve McKay et Diane Lafrance
 Secrétariat: Luc Loignon

Le lundi
 5 octobre 2009
 (version pour imprimer)

ACCUEIL
 QUAND LES PROFS
 LE SYNDICAT
 COMITÉS
 DOSSIERS
 SYNDICAUX
 PUBLICATIONS

Sommaire

- GESTION ABSURDE: grippe A (H1N1) - enseignantes enceintes
- Mise en garde aux nouvelles et nouveaux enseignant-e-s: Ateliers d'initiation à l'enseignement collégial
- Front commun
- Capsule verte: Jusqu'à 40% de rabais sur le coût de l'essence. Est-ce possible?
- Deux autres cégeps adhèrent à la FNEEQ
- Fondation

Gestion absurde: grippe A (H1N1)

Négociations

Plage horaire



SPECS-CSN

475, rue du Cégep
 Pavillon 2, local 54-180
 Sherbrooke (Québec)
 J1E 4K1

819 564-6350 #330
 819 562-6030 - télécopieur

Un risque inutile pour les enseignantes enceintes

La direction du Cégep de Sherbrooke nous a informés qu'un premier cas de grippe A (H1N1) a été diagnostiqué chez un membre de la communauté collégiale. Bien que regrettable, cette annonce était à prévoir, car la maladie a atteint le stade de pandémie. Il est également fort probable que d'autres cas seront détectés dans les prochaines semaines au Cégep. Il est par conséquent de la plus haute importance d'appliquer les stratégies qui minimisent les risques de contagion.

Étant donné le sérieux de la situation, nous avons été outrés du manque de prévoyance, de diligence et de bonne foi avec lequel la direction a traité les demandes de retrait préventif de plusieurs enseignantes enceintes. Après une évaluation des risques, les médecins de ces enseignantes et la CSST ont exigé qu'elles soient placées en retrait préventif ou réaffectées à des tâches dans le cadre desquelles elles ne seraient pas à moins de deux mètres des étudiants pour plus de 30 minutes par jour. La direction du Cégep, par l'entremise du service des ressources humaines, a refusé d'octroyer les retraits préventifs, alléguant qu'il est possible

pour ces femmes d'enseigner normalement tout en restant toujours à plus de deux mètres des étudiants.

Quiconque a déjà enseigné reconnaîtra l'absurdité de cette suggestion. Que ce soit dans les classes, les laboratoires, les corridors ou nos bureaux, nous sommes constamment à proximité des étudiants. Garder en tout temps une distance de deux mètres entre les étudiants et nous serait difficile d'un point de vue pratique, mais c'est également physiquement impossible à plusieurs endroits au Cégep!

La décision de la direction du Cégep dans ce dossier s'avère donc particulièrement répréhensible. En effet, plusieurs études démontrent que les femmes enceintes et leur fœtus sont particulièrement à risque de souffrir de complications graves s'ils contractent la grippe A (H1N1). En allant contre l'esprit de l'avis médical et le bon sens, la direction a fait subir un risque inutile à ces femmes. Il est difficile de comprendre pourquoi la direction a choisi d'agir de la sorte.

Devant le refus de la direction et les suggestions ridicules offertes, les enseignantes ont dû agir afin de faire valoir leur droit et protéger leur santé. Certaines ont dû prendre des congés de maladie afin de respecter l'avis de leur médecin. D'autres ont demandé au SPECS d'entreprendre des recours devant la CSST pour faire fléchir la direction. En plus du danger de contracter la grippe, ces femmes ont vécu un stress inutile en raison de l'incurie de la direction.

Suite à l'identification du premier cas de grippe A (H1N1), la direction du Cégep a changé sa position. Les femmes enceintes ont droit à un retrait préventif sur l'avis de leur médecin. S'il vaut mieux tard que jamais, l'insensibilité de la direction dans ce dossier a fait en sorte que des femmes ont été exposées plus longtemps que nécessaire à un risque d'attraper la grippe A (H1N1). Si la direction avait fait preuve de plus de prévoyance et de bonne foi, ceci aurait facilement pu être évité.

Vous êtes enceinte? Vous rencontrez des difficultés avec le Service des ressources humaines pour obtenir votre retrait préventif? N'hésitez pas. Communiquez avec votre Syndicat: poste #330.



**Mise en garde aux nouvelles et nouveaux
enseignant-e-s: Ateliers d'initiation à**

l'enseignement collégial

Contrairement à l'information transmise dans une lettre de la direction du Service des ressources humaines (voir l'exemple), les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants ne sont aucunement obligé-e-s de suivre les ateliers d'initiation à l'enseignement collégial.

Pour tout renseignement, contactez le Syndicat au poste #330.



Front commun

Pour tout savoir sur la négociation,

À lire absolument:

Info-Négo

Numéro 1 - Le 1^{er} octobre 2009



Pour s'informer et se mobiliser

Voici la toute première édition du bulletin Info-Négo FNEQ. Cet outil d'information vous parviendra régulièrement tout au long de la négociation. Le bulletin fera, bien entendu, état du déroulement de la négociation. De plus, il servira à appuyer le travail de consultation auprès des assemblées concernées concernant les orientations de la négociation ainsi que les moyens d'action nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Un Front commun historique pour une négociation réussie

Lors de la dernière négociation, le gouvernement Charvet a eu une attitude absolument injustifiable. On se rappelle qu'il a abrogé sans préavis les tables de négociation, laissant le choix entre une « véritable force » ou un « déstabilisant » qui ne contenait pas encore le contenu. Ajoutons qu'il ne s'était même pas donné la peine de participer à une rencontre de négociation à la table centrale.

C'est devant autant de mépris que les organisations syndicales des services publics, et particulièrement, ont décidé de former un large Front commun en 2008, le plus large depuis le premier front commun de 1972.

Après une consultation des assemblées générales au printemps dernier, le Front commun aborde la négociation immédiatement selon un cadre stratégique unificateur, basé sur les principes de la convention du 31 mars 2010. Afin d'y arriver, il fut convenu de présenter des demandes ciblées. C'est le résultat des travaux du comité de négociation et de mobilisation et du regroupement collégial qui ont maintenu nos assemblées.

Cet automne, les représentants et les représentant·es des organisations qui composent le Front commun entre-



Les objectifs sont multiples : faire de ce front commun une réalité concrète pour les travailleuses et les travailleurs qui le composent, et ce, dans toutes les régions du Québec, donner l'occasion aux membres des syndicats affiliés aux diverses organisations de se côtoyer, rappeler que le Front commun constitue la manifestation d'une solidarité syndicale sans précédent avec laquelle le gouvernement Charvet devra composer au cours de la présente ronde de négociations.

Après une consultation des assemblées générales au printemps dernier, le Front commun a abordé la négociation collective dans un cadre obligatoire au Québec le 31 mai 2010. Afin d'y arriver, il fut convenu de présenter des demandes ciblées. C'est le résultat des travaux du comité de négociation et de mobilisation et du regroupement cégeps qui ont maintenant vu leurs assemblées.

Cet automne, les représentants et les représentants des organisations qui composent le Front commun entreprendront une grande tournée. Outre une assemblée publique, il y aura des visites de lieux de travail et des rencontres de presse dans toutes les régions du Québec.

Les objectifs sont multiples : faire de ce front commun une réalité concrète pour les travailleuses et les travailleurs qui le composent, et ce, dans toutes les régions du Québec, donner l'occasion aux membres des syndicats affiliés aux diverses organisations de se côtoyer, rappeler que le Front commun constitue la manifestation d'une solidarité syndicale sans précédent avec laquelle le gouvernement Charest devra composer au cours de la présente ronde de négociations.

Nous vous invitons à participer en grand nombre lorsque la tournée s'arrêtera dans votre région.

Pour tout savoir sur la négociation collective :
<http://www.csn.qc.ca/web/secteurpublic/hoghoheq>
<http://secteurpublic.info>



CAPSULE VERTE

Jusqu'à 40% de rabais
sur le coût de l'essence.

Est-ce possible?

Oui, en adoptant de bonnes habitudes de conduite automobile, vous pouvez diminuer la consommation de carburant de votre véhicule de 20 à 40 %. Ainsi, sur l'autoroute en roulant à 100 km/h plutôt qu'à 120, l'économie de carburant peut atteindre 20 %. En ville, l'économie peut même monter à 40 % si vous démarrez en douceur, anticipez les arrêts, roulez à 50 km/h au lieu de 70 et que vous ne laissez pas tourner le moteur inutilement. Et puis, rouler 20 km/h en moins ne rallonge que très peu le temps du parcours contrairement à ce que l'on peut penser. Alors, partez quelques minutes plus tôt et vous ferez de grosses économies de carburant (le temps c'est de l'argent). Adopter une conduite plus éco-énergétique, c'est comme obtenir un rabais pouvant atteindre 40 % sur le coût du carburant.

Le comité environnement



Deux autres cégeps adhèrent à la FNEEQ

La FNEEQ regroupe maintenant 46 cégeps depuis que le personnel enseignant du *Heritage Faculty Association* (Gatineau) et du Cégep de Charlevoix ont décidé, la semaine dernière, de rejoindre notre fédération.



Fondation

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

Luc Loignon
Responsable Fondation

Tél.: (819) 564-6350, #330
specscsn@cegepshebrooke.qc.ca

40 % de crédits
d'impôt
+ REER

Exclusif à Fondation !

Haut de la page